

# En route vers une année exceptionnelle pour les infirmier.e.s !

L'année 2020 s'annonce être exceptionnelle à plusieurs égards pour notre profession : l'OMS qui déclare 2020 comme année mondiale des infirmières et des sages-femmes, le 200ème anniversaire de la naissance de Florence Nightingale et, ne le perdons pas de vue... un fonds exceptionnel « blouses blanches » dégagé par le parlement fédéral – nous y reviendrons.

Cela fera bientôt un an que notre association a engagé une nouvelle coordinatrice du siège social, Vinciane Féron, en lui donnant pour mission prioritaire la communication. Vous aurez certainement remarqué que notre communication s'améliore et nous pensons qu'en 2020 elle pourra pleinement déployer son potentiel.

Cette année, le consortium que nous avons formé avec les Cliniques Universitaires St Luc et avec la Haute Ecole Vinci a déposé un dossier de candidature auprès du SIDIEF pour pouvoir organiser son congrès mondial en 2024 à Bruxelles. La décision tombera au début de l'année 2020 et nous sommes confiants.

Cette année, plusieurs associations spécialisées ont décidé de rejoindre le

cercle de celles qui sont conventionnées avec nous (permettant une reconnaissance mutuelle et un échange de loyaux services), telles l'AFIU (infirmiers urgentistes) et la SIZ (infirmiers intensivistes). Nous sommes persuadés que d'autres encore se rapprocheront en 2020.

Comme nous l'indiquons plus haut, un budget exceptionnel « blouses blanches » de 400 millions annuel (67 millions pour le dernier trimestre 2019, dont 8 millions sont réservés pour les infirmiers indépendants) a été dégagé à l'unanimité par le parlement fédéral. Dans l'urgence et faute de savoir vraiment comment l'utiliser concrètement, le parlement a décidé que ce budget serait principalement versé au Fonds Maribel Social, un fonds géré par les employeurs et les syndicats. Nous n'y sommes malheureusement pas représentés, mais nous espérons pouvoir expliquer aux gestionnaires de ce fonds que la création d'emplois infirmiers et la revalorisation des mesures du plan d'attractivité mises à mal par la Ministre sortante sont une priorité. En effet, il se dit déjà que certains gestionnaires du fonds souhaitent avant tout créer des emplois de support aux infirmiers (aides-logisticiques et admi-



nistratives). On ne peut leur jeter la pierre dans un premier temps étant donné le manque d'infirmiers disponibles sur le marché du travail. Mais ils ne doivent pas non plus perdre de vue qu'il est indispensable d'injecter surtout des moyens dans la profession infirmière elle-même, et assez rapidement, car les départs à la pen-

sion d'infirmiers commenceront à ne plus être compensés dès 2025 par les jeunes diplômés selon les projections du PlanCad 2016 publiés par le SPF Santé Publique. On ne pourra pas remplacer ces infirmiers sortants par des aides-administratives et logistiques, il ne faut pas diminuer encore le ratio infirmiers/patients.



NOUVELLE FONCTION  
PROFESSIONNELLE  
POUR DELPHINE  
HAULOTTE

EDGARD PETERS  
ET CHRISTEL MENOZZI  
ASSURENT LA CONTINUITÉ

**Cette année est également celle du départ de notre présidente, Delphine Haulotte, pour une nouvelle fonction professionnelle**

Après deux ans à la tête de notre association, Delphine a rejoint le Cabinet de la Ministre Valérie Glatigny en charge de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Promotion de Bruxelles, de la Jeunesse et du Sport. Delphine y exercera un rôle d'expert en mettant ses compétences et son expérience au bénéfice de l'Enseignement et de la Santé.

L'acn et son Conseil d'Administration souhaitent la féliciter pour sa nouvelle fonction et la remercier pour son investissement dans la représentation de la profession d'infirmier.e et aide-soignant.e. Sa vision constructive, ses convictions et son optimisme ont contribué à renforcer l'impact et la crédibilité de l'acn.

Elle démissionne de sa fonction de Présidente de l'acn. Edgard Peters et Christel Menozzi, nos deux Vice-Présidents, assurent la continuité de la mission durant cette période de transition et nous les en remercions également.

Nos statuts prévoient qu'un appel à candidat et des élections pour terminer son mandat de deux ans sera d'abord effectué au sein même du Conseil d'Administration, puis éventuellement élargi à l'Assemblée Générale. Les personnes concernées seront informées de la procédure et nous serons certainement en mesure de vous présenter l'heureux élu au début de l'année 2020.

L'année 2020, tant pour l'acn que pour la profession infirmière en Belgique et à l'international, ne manquera pas de défis et de moments passionnants. Nous serons heureux de les vivre avec vous !

*Le Comité de rédaction.*